



NOUVELLE USC

Nouvelle gestion des congés

La fusion des SCO et UAT devient prétexte pour la Direction à toutes formes d'uniformisations des pratiques, à commencer par la revisite de votre gestion des congés.

Parfois non présentée aux salariés et aux représentants du personnel, imposée dès janvier, quelquefois, sans même une explication !

Ainsi, soumis à de nouvelles règles depuis ce début d'année, cela devient du grand n'importe quoi !

Ni les salariés, ni les managers ne s'y retrouvent :

- Une surcharge pour les managers
- Des souhaits à faire 5 mois à l'avance
- 3 semaines et pas plus maximum sur la période estivale ! sauf dans quelques rares situations s'il reste de la place
- Une gestion plus complexe, sur des périmètres représentants des quarts de France, entre collègues qui ne se connaissent pas toujours
- Une non-communication à tous les salariés de la liste des priorités de leur GT, si le cas échéant elles devaient jouer
- Des nouveautés non expliquées aux salariés (jours jokers, samedis hors contingent...)



Les salariés de l'USC sont victimes de la politique de non-remplacements des départs chez Orange. Obtenir ses congés souhaités sera de plus en plus compliqué pour ceux qui restent !

Pour tracer et se donner des moyens de pression à la discussion, la CGT vous propose de déposer impérativement vos demandes dans Anoo avec un commentaire «souhait en attente d'acceptation ».

La CGT vous rappelle que vous avez le droit de souhaiter obtenir des congés sur les 365 jours de l'année. La VRAIE REGLE officielle reconnue par l'entreprise est de déposer vos congés 8 jours avant leur prise d'effet dans ANOO. Tout refus devant être motivé et justifié dans l'outil !

